

CHAPITRE 1. MECANISME, DEDUCTIVISME ET LOI NATURELLE : DE LA PHYSIQUE A L'ECONOMIE

Introduction. L'économie politique : une science naturelle de la société ?

Trois remarques introductives

1. Les discours sur l'économie avant l'économie politique

Avant le XVIII^e siècle, les discours sur l'économie ne relèvent pas de la science mais de la politique ou de l'éthique (Aristote), de la théologie (Thomas d'Aquin), des discours pratiques des marchands ou des hommes d'Etat (mercantilisme) voire de la littérature. N'existait ni ce qu'on a appelé économie politique, ni revendication de scientificité des discours sur l'économie.

2. Economie politique et science économique

On oppose parfois l'économie politique et la science économique, ce qui soulève plusieurs questions : ce qui est politique dans l'économie dépasse-t-il la science ? Le discours sur l'économie est-il, en partie ou totalement, hors de la science ? Ou bien l'économie est-elle une science de la politique ? Impose-t-elle ses conclusions à la politique ?

L'économie depuis son origine construit un *discours sur la politique à la manière d'un discours scientifique* : le monde social dont la pensée économique veut rendre compte est supposé être passible d'analyses scientifiques semblables à celles qui régissent le monde physique. Les deux mondes, physique et social, sont susceptibles d'être compris parce qu'ils suivent des *lois qui s'imposent aux agents, qui s'exercent quelles que soient les volontés des agents* : ce sont des lois naturelles, avec toutefois un doute sur le sens de 'naturel'.

La revendication de scientificité de l'économie depuis la fin du XVIII^e siècle s'appuie

- sur l'idée qu'*existent des lois dans le monde social*, que la pensée économique met au jour.
- sur l'importance non seulement des outils statistiques mais des concepts mathématiques en économie : *les lois de l'économie s'expriment quantitativement*.

3. Economie et sciences sociales

On entend parfois dire que l'économie se serait construite en se séparant des sciences sociales. Historiquement, la pensée économique s'est élaborée lorsque ce qu'on appelle aujourd'hui « sciences sociales », à commencer par la sociologie, n'existaient pas. L'économie ne s'en est pas séparée. Elle s'est construite en se séparant de la philosophie

morale et politique. La question de la relation de l'économie avec les sciences sociales se pose *a posteriori* : comment l'économie réagit-elle à la naissance et au développement des sciences sociales (sociologie, anthropologie sociale) ? Le cours ne traite pas cette question.

I. Les lois de la nature en physique : la révolution galiléenne et la notion de mécanisme

Le chapitre 2 portera sur l'épistémologie des sciences aux XXe et XXIe siècles, épistémologie précédée, dans le cours, de quelques éléments relatifs à l'empirisme (Hume) et au criticisme (Kant). Le chapitre 1, avant Hume (milieu XVIIIe) et Kant (fin XVIIIe), remonte à Galilée (fin XVIe, début XVIIe) qui s'émancipe d'Aristote (4^e s av JC). La méthode de Galilée est dite rationaliste. Notons que le terme de rationalisme n'est pas revendiqué par Galilée, il lui est attribué au XIXe siècle.

Le rationalisme, développé d'abord par Galilée, puis Descartes pour élaborer la physique classique, qui s'oppose à la physique d'Aristote, a eu une influence déterminante sur la naissance et le développement de la pensée économique.

1. Le mouvement dans la physique d'Aristote

- La physique étudie le mouvement dans le monde sublunaire (terrestre) et diffère de l'astronomie qui étudie le mouvement dans le monde supra-lunaire (céleste). Les mondes sublunaire et supra-lunaire n'obéissent pas aux mêmes lois.
- Dans le monde sublunaire, Il s'agit d'étudier le mouvement des êtres naturels = *êtres dont le mouvement est interne*, contrairement aux objets fabriqués par l'homme, dont le mouvement vient d'ailleurs. Le naturel diffère de l'artificiel : si on enterre un lit et qu'il se met à pousser, c'est en tant que bois et non en tant que lit. Les lits ne sortent pas de la terre comme des potirons, c'est le menuisier qui les fabrique. On s'intéresse ici au mouvement des êtres semblables aux potirons, dont le mouvement ne vient pas de la main de l'homme.
- Le mot de *mouvement* désigne pour Aristote les changements d'état d'êtres déterminés. Le mouvement local, par exemple, n'est nullement un espace parcouru en un temps donné. Chez Aristote, les types de mouvements diffèrent: le *mouvement de l'être vivant* peut être le saut, la marche, la reptation ou le vol ; le *mouvement de la pierre* est un mouvement vers le centre du monde ; celui de *l'astre* est un mouvement circulaire : tous sont des mouvements d'espèce différente, parce que les corps qui se meuvent appartiennent à des substances différentes, ces corps ne sont pas seulement de quantité différente mais de qualité différente.

- Aristote énonce une physique issue de l'expérience sensible. Dans la *Physique*, il constate que le feu monte et que la pierre tombe : la *perception sensible* (la vue) indique des différences qualitatives entre les corps. Aristote en conclut que les corps n'obéissent pas à des lois uniformes mais se comportent – parce qu'ils semblent se comporter, autant que nous pouvons l'observer – différemment, en fonction de leurs qualités intrinsèques : la légèreté pour le feu, la pesanteur pour la pierre.
- De la perception sensible (la vue), Aristote induit la principale cause du mouvement : la cause finale, interne à l'objet : si, comme on le voit, la pierre tombe « toute seule », sans contrainte, c'est parce que sa **fin est de tomber**. Cette fin lui vient de sa nature, qui est d'atteindre un *lieu naturel* du corps. Ce lieu diffère selon les corps :

« Les transports [=mouvements] des corps naturels simples comme feu, terre et autres semblables, indiquent (...) que le lieu a une certaine puissance : en effet, chacun est transporté vers son propre lieu si rien ne fait obstacle, l'un en haut, l'autre en bas (ou bien la droite, la gauche, etc.) Le haut (...) est le lieu où le feu et le léger sont transportés, de même le bas (...) est le lieu où les choses pesantes et terreuses sont transportées » (Aristote, *La Physique*, IVe s. av JC, Livre IV, I, 208a-208).

Les choses, c'est-à-dire ici les corps, cessent leur mouvement lorsqu'elles ont atteint leur lieu naturel. Ce lieu naturel diffère selon leur nature (ou leur substance).

- Les mouvements dépendent en une grande mesure de la nature du sujet (= la chose = le corps) qui les possède. Le mouvement est désigné par référence à l'état final vers lequel tend le sujet. Le mouvement rectiligne vers le haut, mouvement naturel du léger, est le mouvement par lequel le feu, regagnant son lieu propre, réalise ainsi pleinement son essence. Le mouvement trouve sa raison dans la substance elle-même : comme le mouvement du coureur sur un stade a sa raison dans sa volonté de gagner le prix, le mouvement du feu a sa raison dans la nature du feu, qui a son lieu naturel dans les régions élevées.
- Récapitulatif : la physique (définie comme étude du mouvement des choses sublunaires) est l'étude des actions réciproques qui ont lieu entre les éléments. *Tous les mouvements ont leur cause finale, c'est-à-dire leur cause véritable, dans la forme vers laquelle ils sont orientés*. Le remède que prend un malade agit par une suite d'altérations de la substance vivante ; mais la cause véritable de ces altérations, c'est la santé que l'on vise. La santé est la cause finale et véritable des actions de la médecine.

L'explication aristotélicienne du mouvement s'accorde à la perception sensible :

« Si la “démonstration” aristotélicienne a été jugée à ce point concluante, c’est qu’elle revenait finalement à faire accepter par la raison les indications les plus élémentaires, donc les plus tenaces, de l’expérience sensible » (Clavelin 1996, p.394).

En effet, on voit les choses se mouvoir différemment selon leur nature et s’arrêter comme toutes seules, comme si elles avaient atteint une finalité => La physique d’Aristote est inductive : elle part de l’expérience sensible.

2. Galilée : la loi de conservation du mouvement et la notion de mécanisme

- Habituellement, on parle, à propos de la naissance de la science moderne, de « révolution scientifique », et on entend par là le passage du géocentrisme d’Aristote et Ptolémée à l’héliocentrisme, présenté comme une hypothèse par Copernic et comme une thèse par Galilée. Mais cette lecture a été relativisée¹.
- Il y a eu révolution scientifique mais pas tant du côté de l’astronomie que de la physique, en tant que science du mouvement. Pour F. Chareix, c’est la *géométrisation du mouvement, ou la mathématisation de la physique*, à laquelle procède Galilée, qui est décisive et justifie que l’on parle de « révolution scientifique ». Cette géométrisation ou quantification du mouvement nous intéresse parce qu’elle servira de modèle à la pensée économique. Géométriser le mouvement revient à fonder une physique radicalement distincte de celle d’Aristote.
- La physique galiléenne substitue à la physique d’Aristote un principe d’explication des mouvements des corps selon lequel *les corps se meuvent non pas en fonction de leurs qualités intrinsèques, mais uniquement sous l’effet d’un moteur extérieur, et conservent le mouvement transmis par ce moteur*. Le principe d’explication des mouvements des corps ~~qui~~ *ne repose sur aucune finalité des corps*. C’est l’idée du principe d’inertie : d’une part, une force est nécessaire pour faire apparaître un mouvement ; d’autre part, aucune force n’est nécessaire pour assurer la *conservation* du mouvement en l’absence de forces contraires.
- Le problème : comment expliquer alors que les corps, une fois en mouvement, s’arrêtent, comme s’ils s’arrêtaient spontanément ? Aristote répondait à cette question en énonçant que la pierre cesse de rouler parce qu’elle a atteint son lieu naturel. Galilée y répond en soutenant que la pierre n’arrête de rouler que par une cause extérieure. Mais cette cause extérieure n’est pas perceptible à l’œil nu : ce sont les frottements extérieurs, et en premier lieu les frottements de l’air, qui agissent sur la pierre et freinent sa vitesse jusqu’à faire s’arrêter le mouvement. En l’absence de

¹ Notamment par le fait que ni Copernic ni Galilée n’affirment dans leurs œuvres que l’univers est infini (Descartes dira : indéfini) et, qu’à l’inverse, l’infinité de l’univers avait été affirmée bien avant le XVIIe siècle, dans le cadre du géocentrisme.

ces frottements, la pierre ne cesserait pas de rouler. Or *le principe d'inertie (I coprs ne se meuvent que sous l'effet d'un moteur extérieur et conservent le mouvement) n'est pas observable* à cause des frottements de l'air et des autres corps en présence qui ne sont pas toujours visibles.

- La physique qui énonce ce principe *ne peut pas reposer sur la vue. Elle* doit donc reposer sur une fiction: la fiction d'un monde sans frottement. Cette fiction est appréhendée par une expérience de pensée, ou expérience mentale = expérience fictive. Cette expérience mentale n'est pas seulement une abstraction. C'est une fiction, c'est-à-dire qu'elle requiert l'imagination.
- Un exemple d'expérience mentale est la machine sans frottement qu'expose Galilée dans *Les Mécaniques*. La machine sans frottement n'est pas une machine concrète. C'est une machine que Galilée *imagine dans le but de supprimer en pensée les frottements*, seule façon d'après lui de formuler la loi qui régit *le mouvement* des corps. Pour faciliter sa réflexion, il passe par une expérience concrète, celle d'un plan incliné, parfaitement poli, sur lequel il fait rouler des sphères, également polies.

Il n'est pas le premier à utiliser un plan incliné en physique mais il est le premier à le considérer comme une illustration approximative d'une *machine sans frottement, qui ne peut pas exister dans la réalité*. Les conditions de l'expérience réelle, i.e. le plan incliné lisse, sur lequel sont en mouvement les objets concrets qui offrent la plus faible résistance au mouvement (les sphères), réduisent au maximum les frottements du monde concret.

- Cette expérience concrète permet de montrer que, si l'on diminue progressivement l'angle d'inclinaison jusqu'à ce qu'il soit nul (le plan n'est plus incliné), les corps qui chutent ne tendent pas vers le repos, comme le pensait Aristote, mais manifestent une indifférence au repos comme au mouvement (Galilée, 1968, p. 179 ; Clavelin, 1996, p. 176).

C'est un premier pas vers le principe de la conservation du mouvement, que Galilée énoncera dans le *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde*: l'idée de la machine sans frottement permet de réfuter la thèse aristotélicienne, *selon laquelle les corps pesants sont mus par une finalité interne et tendent vers le repos lorsqu'ils ont atteint leur lieu naturel. Pour Galilée*, les boules ne tendent pas plus au repos qu'elles ne tendent au mouvement : *leur mouvement n'est expliqué par aucune finalité interne.*

- La mesure et l'expérience en physique. Depuis Galilée, on a appris à observer et mesurer les frottements qui sont les obstacles à la conservation du mouvement et

font que les corps s'arrêtent comme si c'était spontanément, alors que ce n'est pas le cas.

L'observation n'est donc pas nécessairement congédiée mais elle peut être mise en doute parce que nos sens sont trompeurs.

« Il ne manque pas d'occasions dans lesquelles nos sens, lors d'une première appréhension des faits, peuvent errer et ont donc besoin d'être corrigés à l'aide d'un raisonnement bien conduit » (Galilée).

La perception est trompeuse, elle nous fait croire ce qui n'est pas : que la pierre s'arrête spontanément, que le bâton plongé dans l'eau est brisé, que le soleil tourne autour de la Terre. C'est pourquoi on a besoin d'expériences de pensée qui donnent accès à l'explication véritable. Cela n'empêche pas de chercher à percevoir autrement que par l'expérience première, qui est trompeuse, et par exemple **de chercher** à mesurer les frottements. Seulement, si l'on peut percevoir et mesurer les frottements, c'est parce qu'on a eu l'idée que ce sont les frottements qui arrêtent les corps, et non leur finalité. Cette idée n'est pas venue de l'expérience sensible qui est première. C'est l'expérience de pensée, fictive, qui a produit l'explication véritable et qui donne accès à une perception qui n'est pas immédiate ou spontanée, mais qui est médiatisée par la compréhension de ce qui n'est pas visible immédiatement. La mesure des frottements passe par une médiation.

Donc l'explication véritable que fournit Galilée ne va pas contre toute expérience et contre toute perception car toute perception ou toute expérience n'est pas trompeuse. Mais elle donne accès à des perceptions non immédiates et non trompeuses.

- Récapitulatif : la physique classique qu'inaugure Galilée présente trois caractéristiques que l'on retrouvera dans la pensée économique.
 - a) Elle est *mathématique* **parce qu'elle énonce un principe d'explication du mouvement qui** vaut pour tous les corps. Les différences entre les corps sont quantitatives, pas qualitatives.
 - b) Elle repose sur un *mécanisme*, *par opposition au finalisme d'Aristote* : le finalisme d'Aristote expliquait le mouvement des corps par leur fin (= leur cause finale : atteindre leur lieu naturel). Le mécanisme de Galilée est un dispositif dont les mouvements sont aveugles parce qu'ils ne résultent d'aucune finalité des corps.

Les mécanismes peuvent être des machines construites par l'homme, concrètement (le plan incliné) ou en imagination (la machine sans frottement). Ils peuvent aussi être des mécanismes naturels, c'est-à-dire qui existent dans la

nature et dont on veut comprendre le fonctionnement. La compréhension des mécanismes construits pas l'homme permet d'expliquer les mécanismes qui existent dans la nature. *La machine sans frottement, mécanisme imaginé, permet de penser le mécanisme réellement à l'œuvre dans la nature, qui n'est pas perceptible à l'œil nu* : le principe d'inertie.

L'expérience de pensée est essentielle parce qu'elle permet de comprendre ce que l'expérience concrète du plan incliné échoue à faire voir, puisque sur un plan incliné, les frottements ne sont jamais nuls et les boules finissent toujours par s'arrêter.

Le mécanisme à l'œuvre dans la nature s'exprime dans les lois qui gouvernent le mouvement (le principe de conservation du mouvement ou principe d'inertie), à la connaissance desquelles on accède par déduction, à partir de la **fiction qu'est la machine sans frottement** dont on *déduit* les mouvements des corps, au lieu de les observer.

- c) La physique de Galilée *s'écarte de l'expérience sensible et de l'induction pour recourir à une fiction et à la déduction.*

On aurait tort d'opposer d'une part la science fondée sur les mathématiques et d'autre part la fiction ou l'imagination. Car justement, la mathématisation du réel suppose de sortir de l'expérience, suppose ici le recours à une fiction :

« Mathématiser, (...) c'est d'abord remplacer les concepts qualitatifs par des concepts quantitativement définissables et transposer en physique l'ordre déductif de la géométrie. (...) c'est aussi rompre (...) avec l'expérience sensible, abandonner la complexité et la contingence des situations concrètes, pour des cas types aussi généraux que possible (...) ; bref, *mathématiser, c'est idéaliser* » (Clavelin, 1996, p. 177).

La rupture avec la physique aristotélicienne exige la sortie de l'expérience sensible. L'expérience réelle qu'est le plan incliné concret ne sert que d'auxiliaire, ou de béquille, ou d'occasion de penser, à Galilée. L'idée de machine sans frottement, et les résultats qu'elle produit, est antérieure à l'expérience concrète et peut se passer d'elle.

II. L'importation du mécanisme dans le monde social : l'économie politique

- La question est celle de la scientificité de l'économie. Comment l'économie peut-elle se prétendre scientifique ? Elle l'a fait en prenant modèle sur la physique classique, celle de Galilée. La physique de Galilée énonce les lois naturelles du monde physique. L'économie veut faire apparaître des *lois naturelles* du monde social.
- La connaissance des lois naturelles, en physique comme en économie, résulte de la compréhension des *mécanismes* à l'œuvre dans le monde social ou physique (cf. **récap I.2b**) .
- Les lois naturelles s'expriment *quantitativement*, i.e. en recourant aux mathématiques et en considérant que les différences entre les corps (en économie, entre les biens ou les agents) ne s'expriment pas qualitativement mais quantitativement (cf. **récap I.2a**).
- On accède à la connaissance des lois naturelles *en se détournant de l'expérience sensible et de l'induction*, pour utiliser des *fictions* à partir desquelles on raisonne par *déduction* (cf. **récap I.2c**).
- L'importation de la notion de mécanisme dans le monde social passe par la philosophie politique et en premier lieu Thomas Hobbes (philosophie politique du XVIIe siècle). Puis **le mécanisme** s'exprime en économie : il existe un ordre social, politique chez Hobbes, économique dans la pensée économique, et qui s'exprime et se comprend comme l'ordre physique de la matière.

La pensée économique, depuis la physiocratie jusqu'à la théorie contemporaine, s'est construite sur le modèle de la physique **(1)**, même s'il y a aussi des nuances et des désaccords **(2)**.

1. La compréhension de l'économie comme un mécanisme

On retrouve dans toutes les théories économiques, à des degrés divers, les trois caractéristiques de la physique classique :

- la *mathématisation* : les grandeurs économiques essentielles sont les prix, qui se présentent comme des nombres, comme des grandeurs mathématiques
- la notion de *mécanisme* qui permet d'énoncer des lois naturelles : le mouvement des prix en réponse aux conditions de l'offre et de la demande
- la fiction qui accompagne la sortie de l'expérience sensible : la concurrence dans les conditions de laquelle varie les prix.

a) *La mathématisation*

- Les grandeurs économiques fondamentales sont les prix. Le prix (réel² ou monétaire) est le concept central de toute théorie économique : il est l'objet des théories de la valeur (chez les classiques, marxistes, néo-classiques) ou des théories des flux monétaires (chez les physiocrates ou les keynésiens). Or les prix, réels ou monétaires, ou les flux monétaires, sont les éléments essentiels de toute théorie économique.

Remarque sur une différence essentielle entre l'économie et les autres sciences sociales : l'économie n'est pas la seule science sociale qui recourt aux mathématiques. Elle se distingue des autres sciences sociales non pas parce qu'elle quantifie le réel, mais parce que ses concepts eux-mêmes sont des grandeurs = des nombres). C'est la différence entre les statistiques sur le suicide (Durkheim) et les théories économiques des prix : les théories économiques sont mathématiques avant même toute mesure du monde réel. Le suicide n'est pas un objet mathématique. Le prix l'est (même s'il n'est pas seulement un objet mathématique).

- La spécificité de l'économie ne vient pas de ce que les économistes utiliseraient des mathématiques élaborées. Les mathématiques qu'ils utilisent peuvent être rudimentaires. Pour Smith, dans l'état primitif des sociétés, qui précède l'appropriation des terres et l'accumulation du capital,

« S'il en coûte habituellement deux fois plus de peine pour tuer un castor que pour tuer un daim, naturellement un castor s'échangera contre deux daims ou vaudra deux daims » (RN, p.).

C'est une théorie mathématique de la valeur, que reprend Ricardo : la valeur d'échange d'une marchandise A relativement à une marchandise B, dépend exclusivement du rapport entre les quantités de travail (direct et indirect) nécessaires pour les produire. $V_a/V_b = L_a/L_b$ ³.

Cette théorie des prix est mathématique parce qu'elle peut s'énoncer à travers une équation. L'équation exprime les prix comme des rapports de quantité de travail incorporé dans les marchandises. La simplicité des exemples numériques n'empêche pas que la théorie de la valeur doit produire des nombres (les valeurs d'échange sont des nombres) et les produit à travers des équations, explicites ou implicites.

² Un prix réel est un taux d'échange entre deux biens : si une table s'échange contre deux chaises, le prix réel de la table, exprimé en chaises, est égal à 2 ; le prix réel de la chaise, mesuré en table, est de 1/2. Cf. microéconomie : le prix d'un bien A (table) mesuré en un bien B (chaise), égal à 2, est le rapport inverse de la quantité du bien A échangé (1) et de la quantité du bien B (2). Le prix monétaire est le prix d'un bien A exprimé dans le bien B particulier qu'est la monnaie. De la même manière, si un bien A (table) s'échange contre 100 euros, le prix du bien A est euros est le rapport inverse de la quantité de bien A échangé et de la quantité d'euros.

³ Revoir le cours de TEC L1.

Remarque : chez Smith, la théorie des prix diffère dans l'état avancé des sociétés (théorie des parties constituantes), que Ricardo conteste, et qui prend aussi une forme mathématique⁴.

- La pensée classique a d'ailleurs été reformulée au XXe siècle sous une forme plus mathématique que celle qu'employaient les classiques du XIXe siècle. Cette forme mathématique a permis de résoudre un problème identifié par Ricardo à la fin du chapitre premier des *Principes de l'économie politique et de l'impôt* : la théorie de la valeur travail ne vaut que si le taux de profit est nul (ce qui est embarrassant pour expliquer une économie capitaliste, où le capital doit donner lieu à une rémunération) ou si la structure temporelle de la production (la proportion entre travail direct et indirect à chaque période) est identique dans toutes les branches.

La reformulation de Piero Sraffa (1960, *Production de marchandises par les marchandises. Prélude à une critique de la théorie économique*) aboutit, comme dans la théorie néoclassique, à des prix déterminés par un système d'équations. Mais ce ne sont pas les mêmes équations que dans la Théorie de l'équilibre général, et ce ne sont pas les mêmes mathématiques qui sont mobilisées (Sraffa emploie l'algèbre linéaire alors que la pensée marginaliste utilise l'analyse et le calcul différentiel)

- Marx insiste sur le caractère mathématique de la notion de valeur au début du chapitre 1 du *Capital*.

« La valeur d'échange apparaît d'abord comme le rapport quantitatif, comme la proportion dans laquelle des valeurs d'usage d'espèce différente s'échangent l'une contre l'autre. (...) Prenons encore deux marchandises, soit du froment et du fer. *Quel que soit leur rapport d'échange, il peut toujours être représenté par une équation* dans laquelle une quantité donnée de froment est réputée égale à une quantité quelconque de fer, par exemple : 1 quarteron de froment = a kilogramme de fer. »

L'analyse économique contient un moment mathématique, même si elle ne se résume pas à l'analyse mathématique. La théorie économique doit en effet expliquer comment les différences qualitatives entre les marchandises (qui ont des utilités concrètes qui ne s'expriment pas comme des différences quantitatives, i.e. dont les usages sont incomparables quantitativement⁵) se résument finalement, sur le marché, à des différences quantitatives (à travers les prix). Il faut, pour cela, dit Marx, que ces marchandises aient « quelque chose de commun ». Ce « quelque chose de

⁴ Revoir TEC 1.

⁵ C'est la différence entre la notion classique et marxiste d'utilité ou valeur d'usage (Marx soulignant l'hétérogénéité qualitative des valeurs d'usage), et la notion néo-classique, qui elle n'est pas concrète mais abstraite : dans la théorie néo-classique (toutes versions confondues), les utilités des biens diffèrent seulement quantitativement.

commun » vient pour Marx de ce qu'elles sont le produit du travail humain. « Comment mesurer maintenant la grandeur de la valeur de la marchandise? Par le quantum de la substance 'créatrice de valeur' contenue en lui : du travail ». Le travail humain étant l'élément commun à toutes les marchandises, leur valeur d'échange (relative) dépend des quantités de travail nécessaires pour les produire. Ces quantités de travail se mesurent en temps : « c'est le temps de travail nécessaire, dans une société donnée, à la production d'un article qui en détermine la quantité de valeur ».

Il y a un moment de l'analyse économique qui n'est pas mathématique : celui qui énonce que le travail est la cause de la valeur d'échange. Il y a ensuite un moment mathématique : celui où l'on exprime la valeur d'une marchandise, par rapport à une autre, à travers une équation.

- Même si sa théorie de la valeur est très différente, Walras fait apparaître le même caractère mathématique de la notion de valeur d'échange :

« Le blé vaut 24 F l'hectolitre. *Remarquons le caractère mathématique de ce fait. Ce fait a tellement le caractère d'un fait mathématique que je vais immédiatement l'exprimer par une équation et, en cela, lui donner son expression véritable* » (EPP, p.).

Walras énonce que la cause de la valeur d'échange est la rareté. En économie d'échange, $V_a/V_b = Q_b/Q_a$, l'équation se déduit des offres et des demandes, qui elles-mêmes se déduisent de la maximisation de la satisfaction : $V_a/V_b = U'_a/U'_b$ pour chaque agent.

- La quantification du réel en physique porte sur la notion de vitesse, i.e. de distance parcourue en un temps donné pour caractériser le mouvement, qui se substitue à des perceptions qualitatives du mouvement (reptation, vol marche, mouvement ascendant, descendant, circulaire). La quantification en économie porte sur la notion de prix. A cette différence près qu'à la différence de la vitesse en physique qui ne s'observe pas comme un nombre (on doit le calculer, il n'est pas observable et le mouvement ne se présente pas à nos sens de manière quantifiée), les prix, en économie, se présentent immédiatement sous une forme quantifiée : les prix apparaissent sur une étiquette ou dans un échange, **comme rapport des quantités**.

b) *Les variations des prix : finalisme ou mécanisme*

- Le mouvement des prix résulte d'un mécanisme. Connaître l'économie, c'est en comprendre les mécanismes et d'abord le mécanisme des prix.

En physique, le mécanisme galiléen s'oppose au finalisme aristotélicien. Le finalisme attribue le mouvement des corps à leur finalité (atteindre leur lieu naturel), le mouvement s'arrête lorsque la finalité est atteinte. Le mécanisme attribue le mouvement des corps à une cause extérieure. Le finalisme explique le mouvement par leur cause finale (le 'pourquoi'), le mécanisme par leur cause efficiente (le 'comment').

En économie, le mouvement à expliquer est celui des prix. Les prix se déterminent apparemment librement. Ils semblent résulter des intentions libres des agents. Pourtant, des lois contraignent le mouvement des prix : les lois de l'offre et de la demande. Ces lois empêchent les individus, individuellement ou collectivement, de manipuler les prix comme ils le voudraient.

- C'est ce qu'énoncent les théories du processus de variation des prix : la gravitation (classiques et Marx) et le tâtonnement (néoclassique). Dans les deux cas, des volontés existent pour que les prix soient conformes aux intentions des agents, mais ces volontés sont sans effet.
- les capitalistes producteurs, pour Smith, veulent vendre le plus cher possible, veulent faire en sorte que le prix de marché du bien qu'ils offrent soit supérieur à leur prix naturel (celui que détermine la théorie de la valeur). Pourtant, le mécanisme de la gravitation (terme emprunté à Newton) énonce que les prix tendent naturellement, indépendamment des volontés de chacun, vers les prix naturels.
- Walras souligne que les offreurs veulent vendre au prix le plus élevé possible, les demandeurs acheter au prix le plus faible possible. Ils ne le peuvent pas. Le prix échappe à leurs intentions. C'est pourquoi le prix, ou la valeur d'échange, est pour Walras un fait naturel, i.e. un fait qui a pour origine non « la volonté humaine », mais « les forces aveugles et fatales de la nature ». Comment se fait-il que les agents ne puissent pas manipuler les prix, alors que c'est apparemment possible, puisque ce sont les agents qui déterminent les prix, et alors qu'ils le désirent ? A cause de la concurrence.

c) *La concurrence*

- L'expérience marchande nous montre des agents qui veulent manipuler les prix. La situation dans laquelle les prix ne sont pas manipulés est la situation concurrentielle.

La concurrence est peut-être une fiction qui ne peut jamais être observée dans la réalité, comme la machine sans frottement de Galilée. Pourtant, **elle nous dit la vérité d'un processus qui opère toujours**. Les lois naturelles de détermination du

prix, en régime de concurrence, font que les prix échappent aux volontés. Comment ? Walras l'explique :

« Le vendeur voudrait bien vendre plus cher ; il ne le peut parce que le blé ne vaut pas plus et que, s'il ne voulait vendre à ce prix, l'acheteur trouverait à côté de lui un certain nombre de vendeurs prêts à le faire. L'acheteur ne demanderait pas mieux que d'acheter à meilleur marché ; cela lui est impossible parce que le blé ne vaut pas moins, et que s'il ne voulait acheter à ce prix, le vendeur trouverait à côté de lui un certain nombre d'acheteurs disposés à y consentir » (EEPP, p.).

Ce qui empêche le prix d'être déterminé par les volontés individuelles, c'est l'écart qui résulterait dans ce cas entre offre et demande **et créerait un mouvement du prix**. C'est ce qu'on appelle la loi de l'offre et de la demande, qui est une loi de variation du prix en réponse à des écarts entre quantités offertes et demandées : si $O > D$, les prix baissent, parce que les offreurs se font concurrence. A moins qu'ils ne parviennent à s'empêcher de se faire concurrence (ce qu'on néglige ici). Et réciproquement. Le mécanisme de l'enchère et du rabais fait varier les prix de sorte qu'ils rejoignent leur niveau naturel. Cette idée est commune à la gravitation classique et au tâtonnement walrassien (qui pourtant ne sont pas des processus identiques).

Remarque : ne pas confondre **cette loi de variation du prix** avec lois de l'offre et de la demande comme lois de variation des quantités en réponse aux variations des prix : si les prix augmentent, les quantités offertes et demandées varient. On peut avoir l'intuition que la demande est une fonction décroissante du prix et l'offre une fonction croissante mais c'est loin d'être établi. Dans tous les cas, les variations de quantités en réponse aux variations des prix n'est pas la même chose que les variations de prix en réponse aux écarts de quantités.

- Economie et physique classique partagent une volonté de mettre au jour les lois naturelles qui régissent le monde physique ou social.

En physique, Galilée raisonne avec l'hypothèse, fictive, d'une machine sans frottement, la mathématisation et la déduction, afin de comprendre le mouvement des corps et l'ordre du monde physique.

En économie, la déduction du mouvement des prix, grandeurs quantifiées appréhendées mathématiquement, dans un régime hypothétique de concurrence, permet de comprendre que l'on parvient à un ordre social. La compréhension du monde social est la compréhension d'un mécanisme, le mécanisme des prix, dont les mouvements (les variations des prix) ne dépendent pas des intentions des agents mais **dépendent** de forces aveugles. Si on comprend l'ordre social comme le résultat

des variations des prix, cet ordre se comprend indépendamment des volontés individuelles.

- L'idée selon laquelle d'une part l'ordre social est semblable à l'ordre physique, et d'autre part la science économique doit mettre au jour les lois qui gouvernent le monde social en faisant comprendre le mécanisme qui en est à l'origine, est une idée énoncée dès la physiocratie (courant plutôt libéral apparu en France fin 1750s autour de François Quesnay).

Le Trosne, dans *L'ordre social*, écrit : « tout est physique dans cette matière, et tout s'opère par des moyens physiques. (...). Les lois de l'ordre social sont établies, par une déduction nécessaire et évidente, sur les lois de l'ordre physique ». Ces lois sont « simples, évidentes, faciles à saisir ». Le monde social est gouverné par l'arithmétique, la science économique est fondée sur l'évidence des calculs, **pas sur l'observation**.

2. Naturalité de l'économie : les ambivalences

L'idée de « lois naturelles » signifie donc qu'en économie comme en physique, des lois s'imposent indépendamment des volontés : indépendamment des volontés individuelles, du fait de la concurrence ; mais aussi indépendamment des volontés collectives, en particulier de la politique ; indépendamment même, dans des cas extrêmes, de l'histoire. Mais il existe des objections **que les économistes énoncent eux-mêmes**.

a) *Les entraves à la concurrence*

Les entraves à la concurrence existent. Des volontés individuelles peuvent s'exercer : un monopole peut maintenir les prix à un niveau durablement supérieur au niveau concurrentiel ; des volontés individuelles peuvent s'allier pour exercer un effet sur les prix, dans un cartel.

Ces **entraves** peuvent être comprises comme semblables aux frottements de Galilée : elles produisent des résultats qui diffèrent de ce qui se produirait si elles n'existaient pas. De même que les corps s'arrêtent du fait des frottements, les prix se fixent à certains niveaux, **qui diffèrent du niveau auquel aurait conduit le mécanisme concurrentiel**, du fait des comportements anti-concurrentiels.

Mais *les entraves à la concurrence n'empêchent pas complètement la concurrence*, de même que les frottements n'empêchent pas le principe d'explication du mouvement par un moteur extérieur, et la loi de conservation du mouvement.

b) *Loi naturelle et volonté politique*

- Des volontés collectives peuvent s'exercer à travers la puissance politique, i.e. la volonté du législateur. Quelle place l'idée de loi naturelle en économie laisse-t-elle à la politique ? On pourrait supposer sur ce point une différence entre l'économie politique des classiques, dont Marx fait la critique (rappel : le sous-titre du *Capital* est *Critique de l'économie politique*) et la science économique néo-classique. Cela méconnaît le fait que c'est l'économie politique qui, comme d'ailleurs le marxisme, s'est prétendue scientifique et a prétendu énoncer des lois naturelles (lois historiques pour le marxisme).
- Quel est le rapport entre les lois naturelles de physique (loi de conservation du mouvement ou principe d'inertie, loi de la pesanteur) et les lois naturelles de l'économie ? Les lois physiques sont telles qu'on y est toujours soumis : *on ne leur commande qu'en leur obéissant*. Cela n'empêche pas d'agir : ce n'est pas parce que la loi de la pesanteur s'impose qu'on ne peut pas construire des ponts ou des avions. Mais ils sont soumis à la loi de la pesanteur. *Les lois naturelles de l'économie*, qui gouvernent les prix, *délimitent le domaine d'intervention du politique* en distinguant le domaine possible d'intervention du domaine dans lequel la décision politique soit n'a pas de prise, soit ne peut avoir d'effet que négatif. C'est là qu'intervient dans la théorie économique une dimension absente de la physique : la *dimension normative*.
- Les prix, lorsqu'ils sont établis selon ce qu'énoncent les lois de la valeur, permettent d'atteindre un ordre désirable, défini différemment selon les théories. C'est pourquoi le politique ne devrait pas intervenir sur les prix.

C'est le fondement du libéralisme économique : il faut laisser les prix varier librement en régime de concurrence parce que s'ils se fixent au niveau établi par la théorie de la valeur, on atteint un équilibre, désirable : c'est l'idée d'harmonie des intérêts.

Mais il reste une place possible pour l'intervention politique : l'harmonie des intérêts ne signifie pas que tout soit harmonieux. Le politique peut agir, **premièrement**, pour supprimer les entraves à la concurrence que les agents ne cessent de produire volontairement ou, **deuxièmement**, pour rectifier l'équilibre quand, du fait de propriétés particulières, l'ordre obtenu n'est pas désirable. Le politique peut donc agir. Mais il ne doit pas méconnaître les lois qui gouvernent l'ordre social, et il doit le plus souvent les respecter, parce qu'il produit sinon le pire.

- Exemple 1 : le prix plafond du blé. L'Etat peut interdire des variations des prix (prix planchers et prix plafonds, prix administrés). Les prix plafonds du blé (physiocratie) produisent des pénuries.

Manzoni dans le chapitre 12 des *fiancés* (*I promessi sposi*, 1821, 1842, [https://fr.wikisource.org/wiki/Les_Fianc%C3%A9s_\(Manzoni_1840\)/Texte_entier](https://fr.wikisource.org/wiki/Les_Fianc%C3%A9s_(Manzoni_1840)/Texte_entier)),

raconte une pénurie de pain à Milan, due à de mauvaises récoltes pendant deux années consécutives, du fait des saisons et de la guerre. Le blé manque et le prix du grain augmente.

« Mais, lorsque ce renchérissement arrive à un certain degré, on voit toujours (...) naître parmi le plus grand nombre l'opinion que les hauts prix n'ont pas leur cause dans la rareté des subsistances. On oublie qu'on l'a redoutée, qu'on l'a prédite ; on suppose tout d'un coup que le grain ne manque point, et que le mal vient de ce qu'il ne s'en vend pas assez pour la consommation ; suppositions désavouées par le bon sens, mais qui flattent tout à la fois chez ceux qui les forment leur colère et leurs espérances ».

On attribue la pénurie et l'élévation des prix aux « accapareurs de grains, qu'ils fussent réels ou imaginaires, [aux] propriétaires qui ne vendaient pas dans un jour tout ce qu'ils en avaient récolté, [aux] boulangers qui en achetaient, tous ceux, en un mot, qui en avaient peu ou beaucoup, ou qui passaient pour en avoir ».

On s'en plaint, on les maudit, on fantasme des provisions cachées. La puissance publique intervient :

« Les magistrats faisaient bien quelque chose, comme, par exemple, des ordonnances pour fixer le plus haut prix de certaines denrées, pour infliger des peines à ceux qui refuseraient de vendre, et autres actes de même sorte ».

Mais cette action est inefficace :

« comme toutes les mesures possibles, quelque vigoureuses qu'elles soient, n'ont pas la vertu de diminuer le besoin de nourriture, ni de faire que la terre produise hors saison, et, comme celles-ci notamment n'étaient rien moins que de nature à attirer les vivres des lieux où il pouvait y en avoir en surabondance, le mal continuait et s'augmentait ».

La foule demande des « remèdes plus énergiques et plus décisifs ». Le politique répond à cette demande par une décision autoritaire :

« Le grand chancelier Antonio Ferrer (...) vit, — et qui ne l'aurait vu ? — qu'un prix juste dans la vente du pain était une chose fort désirable, et il pensa, — ce fut là sa méprise, — *qu'il suffisait d'un ordre émané de lui pour réaliser cet avantage* ».

Sa décision résulte de l'idée selon laquelle la décision volontaire peut résoudre un problème économique sur lequel tout le monde s'accorde (la pénurie et le haut prix du grain) pour parvenir à une situation désirée par tous (l'abondance et un prix plus faible). C'est une méprise.

« Il fixa la *meta* (c'est le nom que l'on donne ici au tarif en matière de comestibles), il fixa la *meta* du pain au prix qui eût été juste si le blé s'était vendu communément à trente-trois livres le muid, tandis qu'il se vendait jusqu'à quatre-vingts. Il fit comme une femme sur le retour, qui croirait se rajeunir en altérant son extrait de baptême ».

La multitude exige l'exécution de cet ordre :

« Elle accourut aussitôt aux fours, demandant du pain au prix de la taxe, et le demanda de ce ton de résolution et de menace que donnent la passion, la force et la loi se trouvant réunies ».

Les boulangers protestent qu'ils travailleront à perte et n'auront bientôt plus de grain. Antonio Ferrer répond d'abord que leurs bénéfices passés et ceux qu'ils réaliseront quand l'abondance reviendra doivent leur suffire. Puis il laisse décider le gouverneur, qui se résout à prononcer l'augmentation du prix du pain : « Les boulangers respirèrent ; mais le peuple devint furieux ». Les fours sont pillés et démolis, la marchandise gâchée :

« On s'empare des sacs, on les traîne, on les renverse. Qui en met un entre ses jambes, en délie l'ouverture, et, pour en réduire le poids à la mesure de ses forces, répand une partie de la farine sur le plancher ».

« Ce n'est pourtant pas bien, cela, dit Renzo en lui-même ; s'ils arrangent ainsi tous les fours, où veulent-ils qu'on fasse du pain ? Dans les puits ? ».

Imposer un prix bas du pain n'est pas seulement inutile, c'est nuisible. L'enfer est pavé de bonnes intentions.

« À dire vrai, la destruction des blutoirs et des huches, la dévastation des fours et la ruine des boulangers ne sont pas les moyens les plus sûrs pour faire vivre le pain ».

Aujourd'hui, l'on dirait que le prix plancher du travail crée du chômage.

- Exemple 2. Malthus et les lois sur les pauvres.

Malthus **s'adresse au législateur pour** s'opposer aux lois (positives et non naturelles) sur les pauvres, destinées à secourir les pauvres en leur fournissant des ressources (monétaires) pour leur subsistance. Mais l'accroissement de la population encouragé par ces lois va à l'encontre du but visé. Malthus ne s'en réjouit pas. Mais il défend l'idée selon laquelle il faut non pas contredire la loi naturelle (en donnant des aumônes aux pauvres) mais agir sur les causes du salaire : les variations de la population.

On insiste souvent dans l'exposé des lois de Malthus sur ce qu'il nomme le frein positif (les variations de la population du fait des variations du salaire de marché par

rapport au salaire naturel). Mais il invoque aussi un frein préventif, en s'adressant directement aux agents économiques, pour qu'ils anticipent les effets de leurs décisions (natalité) et modifient leur comportement (retarder la nuptialité).

L'action humaine peut entraver les lois économiques mais l'action efficace suppose la connaissance des lois naturelles. Ici, de la relation entre l'accroissement de la population et l'accès aux subsistances.

Ricardo, sur le même problème (le prix du blé) veut agir directement sur le législateur : puisque les rendements dans l'agriculture sont décroissants, puisque le prix du blé ne peut qu'augmenter quand sont mises en culture des terres de moins et moins fertiles, il est inutile de fixer administrativement le prix du blé. Mais le prix se détermine toujours selon la quantité de travail nécessaire pour produire le bien. Il faudrait ne pas mettre en culture les terres les moins fertiles et recourir au commerce international. Les *corns laws*, qui restreignent l'importation de blé, doivent être abolies pour rendre possible l'importation de blé à bas prix. Donc il y a place pour la politique, mais dans le respect des lois de l'économie.

- L'économie a donc une relation ambivalente à la politique : la politique n'est pas vaine mais elle est contrainte par l'économie. La politique n'est pas toute-puissante. Le législateur ne peut pas se décider dans l'ignorance de la science, et cette science est énoncée par l'économie politique, qui s'adresse au législateur.
- **Malgré cela**, le soupçon existe que ce qui est énoncé comme nécessaire le devienne parce que c'est énoncé et que l'on y croit, que nul ne sait ce qui se passe ou se passera, et qu'il se passe non ce qui doit se passer nécessairement, mais ce qu'on veut qu'il se passe, en le disant non comme une volonté ou un désir, mais comme un fait nécessaire. La croyance à la nécessité objective de ce qu'on énonce, le déni du désir, provoque les événements qu'on désire mieux que si on les avait énoncés comme des vœux. C'est ce que dit le dialogue entre deux personnages du film de Philippe Garrel, *La naissance de l'amour*.

« - Personne ne sait ce qui se passe aujourd'hui parce que personne ne veut qu'il se passe quelque-chose. En réalité on ne sait jamais ce qui se passe, on sait simplement ce qu'on veut qui se passe et c'est comme ça que les choses arrivent. En 17 Lénine et ses camarades ne disaient pas « nous allons faire la révolution parce que nous voulons la révolution ». Ils disaient « toutes les conditions de la révolution sont réunies, la révolution est inéluctable ». Ils ont fait la révolution qui n'aurait jamais eu lieu s'ils ne l'avaient pas faite, et qu'ils n'auraient pas faite s'ils n'avaient pas pensé qu'elle était inéluctable uniquement parce qu'ils la voulaient. À chaque fois que quelque-chose a bougé dans ce monde ça a toujours été pour le pire. Voilà pourquoi

personne ne bouge, personne n'ose provoquer l'avenir, faudrait être fou pour provoquer l'avenir, faudrait être fou pour risquer de provoquer un nouveau 19, un nouveau 14, un nouveau 37.

- Alors il ne se passera jamais plus rien !

- Si... parce qu'il y aura toujours des fous... et des cons pour les suivre... et des sages pour ne rien faire. »

La naissance de l'amour, Marcus et Paul.

The Troublemakers - Get Misunderstood.

<https://www.youtube.com/watch?v=uj1QwRAsTw&t=2s>

c) *Loi naturelle et histoire*

Les lois économiques sont-elles universelles et éternelles, valables dans toute société, résultant d'une nature humaine ? Ou sont-elles historiques ? Les économistes en débattent.

- C'est l'un des enjeux de la critique de l'économie politique par Marx. Marx économiste établit les lois de la valeur. Mais ces lois ne sont qu'historiques, ne valent que dans une étape du développement des sociétés.

Le chapitre 1 du *Capital* énonce que les marchandises ont une valeur d'échange et qu'il s'agit, pour l'économiste, d'en déterminer les causes. Mais cette valeur d'échange ne vient pas de la nature : elle vient d'une forme particulière de société, la société marchande capitaliste, fondée sur la propriété privée des moyens de production. Dans les autres sociétés, quand les moyens de production sont collectivement appropriés (dans la petite production patriarcale, dans la vieille société indienne, dans l'île de Robinson Crusoé), il n'existe pas de valeur d'échange. Les lois de la valeur ne s'y imposent pas. Ces lois valent dans une configuration historique donnée, un moment du développement historique des sociétés, amené à être dépassé.

- S'oppose à cela non seulement la théorie classique (avec certes des débats) mais surtout une partie des auteurs néoclassiques, pour qui l'économie, même celle de Robinson Crusoé, dit une vérité sur toute forme de société.

L'opposition entre lois naturelles et lois historiques n'est pas semblable à celle entre partisans et adversaires de la société marchande (capitaliste) et partisans d'un autre mode d'organisation de l'économie, ni à celle entre libéraux et non libéraux. Les classiques, libéraux, favorables à l'organisation marchande capitaliste, intègrent dans leur analyse des éléments historiques, en particulier sur la question de la répartition.

- Répartition et détermination du salaire

Dans la théorie néo-classique, le salaire est égal à la productivité marginale du travail (résulte des décisions du producteur qui, maximisant son profit, choisit une quantité de travail telle que le salaire réel est égal à la productivité marginale). Keynes admet d'ailleurs cela, qu'il appelle premier postulat classique.

Cela ne signifie pas forcément que la productivité du travail détermine le salaire, car la productivité du travail **dépend** aussi des quantités de travail et de capital utilisées. Mais la théorie énonce qu'une grandeur marchande (le salaire réel) est égal à une grandeur physique (la productivité marginale du travail).

Dans la théorie classique, le salaire naturel est un salaire de subsistance. On pourrait l'interpréter comme une donnée physiologique mais cette interprétation est contredite par Smith et Ricardo : le salaire doit permettre l'achat d'un panier de biens de subsistance dont le contenu est déterminé non physiologiquement (à ceci près que la physiologie détermine un plancher de ce salaire) mais historiquement et socialement.

« Le prix naturel du travail est celui qui est nécessaire pour permettre aux travailleurs de subsister et de perpétuer leur espèce. Il dépend du prix de la nourriture, des biens nécessaires et des biens d'agrément indispensables à l'entretien du travailleur et de sa famille » (Ricardo, *Principes*).

Le salaire naturel est donné dans des conditions historiques données. Il varie lentement (à la hausse) avec le développement de la société.

« Le prix naturel du travail, même évalué en nourriture et en biens nécessaires, n'est pas pour autant absolument fixe et constant. A l'intérieur d'un même pays, il varie selon les époques, et d'un pays à l'autre, il diffère sensiblement. Ce prix dépend essentiellement des us et coutumes. Un travailleur anglais considérerait que son salaire est inférieur au taux naturel (...) s'il ne lui permettait pas d'acheter autre chose que des pommes de terre et de ne se loger que dans une cabane en torchis. Pourtant, ces exigences naturelles modérées sont souvent jugées suffisantes dans des pays où la vie de l'homme est bon marché. Et où les besoins sont facilement satisfaits. Dans une période plus reculée de notre histoire, on aurait considéré comme biens de luxe nombre de biens d'agrément appréciés aujourd'hui dans les chaumières anglaises » (*Principes*, p.118).

Le salaire naturel (à la différence du salaire de marché, qui n'est que transitoire et gravite autour du salaire naturel) résulte d'autre chose que de l'offre et de la demande, ou de la productivité. Il résulte d'une norme sociale. Le salaire naturel permet au salarié d'acheter un panier de biens jugé nécessaire en un temps et en un lieu donnés. Pour qu'il varie, il faut que l'acceptable varie, à la hausse ou à la baisse. Le panier de biens de subsistance peut contenir des éléments jugés en d'autres

temps ou d'autres lieux superflus, mais jugés nécessaires à un moment du développement de la société.

Dans la formulation sraffienne de la théorie classique, le salaire n'est plus donné (pas de salaire naturel exprimant les normes sociales d'une société) mais variable. Une économie se représente par un système d'équations, qui déterminent les prix des biens, le salaire et le taux de profit. Pour k biens (et un numéraire), on établit $k+1$ équations, et on doit déterminer il y a k prix (réels) des biens et deux variables de répartition : le salaire et le taux de profit.

« Il résulte du fait que nous considérons le salaire comme une variable, que le nombre de ces variables excède désormais d'une unité le nombre des équations, et que le système dispose d'un degré de liberté ; aussi, si la valeur d'une de ces variables est fixée, la valeur des autres sera fixée par là même » (Production de marchandises, p.17).

Plus encore, si R est le taux maximum de profit, et w la part du produit net (le surplus) qui revient au salaire, le taux de profit est linéairement dépendant du salaire : $r = R(1 - w)$. La relation inverse entre salaire et profit se représente comme une droite de pente égale à $-R$.

Il reste alors dans la théorie classique une loi naturelle relative à la répartition : la relation inverse entre salaire et profit. Le niveau de salaire étant donné, un seul taux de profit peut en résulter.